

La politique de la ville d'Epinal et du conseil général des Vosges (88) pour valoriser le bois local

1. La démarche « Green Valley » autour d'Epinal

Michel Heinrich
Mairie d'Epinal
FR-Epinal Cedex



La politique de la ville d'Epinal et du conseil général des Vosges (88) pour valoriser le bois local

1. La démarche « Green Valley » autour d'Epinal

Mesdames, Messieurs les Élus,
Monsieur le Directeur Général Adjoint,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un intérêt tout particulier que j'ai répondu présent à votre invitation à évoquer l'action de l'agglomération d'Epinal pour valoriser la filière bois-construction locale.

Nous sommes, à Epinal, au cœur d'un territoire singulier au regard de l'importance de son patrimoine forestier, les Vosges étant le 3^{ème} département français pour ce qui est de la récolte de bois, et le 1^{er} pour la production papetière.

C'est d'ailleurs sur la base de ce constat qu'il me paraissait nécessaire de permettre une véritable identification de notre territoire autour de la thématique du bois.

C'est en ce sens que nous avons élaboré une stratégie basée sur le développement de la Green Valley, ce pôle Bois-Ecoconstruction-Eco-matériaux que nous avons mis en place en partenariat avec Norske Skog, des entreprises du secteur, l'enseignement universitaire et la recherche, à travers l'ENSTIB et plus largement les acteurs du Campus Fibres.

Cette étape était importante, car grâce à la Green Valley, nous avons réussi à créer une véritable émulation et un réseau performant d'entreprises autour de la puissance industrielle du papetier Norske Skog qui nous a permis une mutualisation d'infrastructures afin de créer un véritable éco-parc dont nous attendons beaucoup.

A terme, tous ces projets doivent contribuer à faire d'Epinal et des Vosges, un pôle majeur dans le domaine l'Ecoconstruction, grâce à la promotion du matériau-bois et des éco-matériaux comme procédé constructif.

**

Et en la matière, les perspectives sont encourageantes au vu de l'intérêt que portent à notre démarche les pouvoirs publics.

D'ailleurs cela s'est traduit récemment par la remise des mains de la Ministre de l'Environnement, du **Grand Prix du Jury dans la catégorie économie circulaire** à l'occasion du salon Pollutec. Ce qui, à l'évidence, constitue un signal de reconnaissance important pour notre territoire.

Par ailleurs, je tiens à rappeler que le Scot des Vosges Centrales, la communauté d'agglomération d'Epinal et la communauté de communes de la Moyenne Moselle ont été retenus « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » par le même Ministère de l'environnement !

Doté d'un Fonds spécial pour la transition énergétique de 1,5 Milliards d'Euros sur 3 ans, ce dispositif permettra de soutenir des projets portant sur la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Soit autant d'objectifs qui s'inscrivent totalement dans l'esprit qui est à l'origine de notre démarche Green Valley.

Tout cela montre la cohérence de notre action dans le domaine du soutien à l'éco-construction et à la filière bois en particulier.

Cependant, le projet de la Green Valley n'aurait dans le fond aucun sens sans la **valorisation de nos essences de bois local**, là où jusqu'à présent, plus de 90% du bois utilisé dans la construction hors-charpente dans les Vosges est transformé et importé de pays voisins, principalement d'Allemagne et de Scandinavie !

C'est donc en raison de tous ces enjeux que la Communauté d'Agglomération, en relation avec le Pays d'Epinal Cœur des Vosges, a choisi de s'inscrire dans une démarche de promotion de la marque « Hêtre des Vosges » devenu depuis « Terres de Hêtres ».

Dès lors, à travers ce label, il s'agit d'accompagner le travail des scieurs afin d'organiser et développer une filière courte à base d'une essence **100% locale !**

Et pour ce faire, nous avons choisi d'inscrire cette démarche dans le cadre du Pôle d'excellence rurale (PER Bois), labellisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Ce Pôle d'excellence doit bénéficier d'une enveloppe destinée à la réorganisation et au développement des performances dans la filière bois à base de feuillus, de hêtre en particulier. En l'occurrence, il s'agit d'un travail essentiel pour gagner en efficacité et pour offrir aux industriels, de nouvelles perspectives économiques.

La signature d'une charte autour de cette marque, durant l'automne 2012, rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière, a voulu ainsi marquer une volonté collective de valoriser le hêtre dans le domaine de la **construction** notamment.

Et lorsqu'on sait que pour l'ensemble des Vosges, les ressources tirées du bois contribuent déjà à 13.000 emplois partagés entre 1.200 entreprises, l'on mesure facilement que l'enjeu est absolument majeur pour notre territoire.

Ainsi, cette nouvelle démarche économique « Terres de Hêtre » a pour objectif stratégique de développer un réseau d'innovation et de commercialisation des produits à base de hêtre et ainsi offrir de nouveaux débouchés, notamment dans l'Ecoconstruction. Mais pour autant, pour que cet objectif de valorisation du Hêtre puisse aboutir, il faut également que les donneurs d'ordre dans la commande publique jouent pleinement le jeu.

Ainsi, il convient de rappeler l'importance du rôle des Collectivités dans la promotion du bois auprès des professionnels d'une part, et du grand public d'autre part.

C'est ainsi que notre collectivité apporte un soutien conséquent à l'organisation du Salon Habitat et Bois qui accueille plus de 55.000 visiteurs chaque année.

Mais au-delà, il est essentiel pour nous de promouvoir l'usage du bois dans la commande publique et nous insérons cette donnée dans des marchés importants. C'est la meilleure manière d'en garantir l'usage et de donner l'habitude aux maîtres d'ouvrages d'utiliser cette matière noble.

Ainsi, lors de ce rassemblement qui s'est imposé avec le temps comme l'une des principales références dans le Grand-Est et au niveau national, le bois Hêtre des Vosges occupe une place prépondérante de notre action de promotion.

Mesdames, Messieurs,

Je ne voudrais pas être trop long dans mon propos: cette communication est justement l'occasion d'offrir de nouvelles pistes de réflexion sur un sujet crucial pour l'avenir de la filière bois de notre territoire.

Permettez-moi donc de vous remercier de m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer sur ce sujet, et de vous souhaiter un bon débat et de fructueux échanges.

Je vous remercie.